



Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1^{er} étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : bncgtairfrance@free.fr

N° 31 - Roissy - Juillet 2010

Les escales en surchauffe !

A la demande de la CGT, le Directeur Général de l'exploitation, a réuni l'ensemble des représentants CGT des sections de la DGE.

Cette réunion a été l'occasion d'exprimer le mécontentement, l'incompréhension et votre colère.

Cela commence par se manifester dans plusieurs escales (TLS, ORY, NCE) à travers différents arrêts de travail.

Nous avons reproché à la direction son manque d'anticipation dans les renforts d'effectifs pour la période été. En effet les premiers départs, dans le cadre du PDV, commencent à se faire ressentir au moment où l'exploitation montre des signes de reprise. Cela se traduit par des sous effectifs importants et des conditions de travail très dégradées dans toutes les escales.

Les premiers conflits ont montré que la direction avait en partie compris qu'elle était allée trop loin dans les suppressions d'effectifs. Elle a donc dû « lâcher » de la MOE sous forme d'intérimaires et reconnaître la pénibilité du travail sous forme de prime. Elle a également décidé de suspendre, dans les escales concernées, le projet de suppression des agents accueil aux arrivées.

Pour la CGT, il ne s'agit que d'un premier pas. Ces premières mesures ne sont qu'une réponse partielle aux besoins du très court terme. Nous avons demandé que des réponses à plus long terme nous soient fournies, notamment sur l'avenir des escales.

Nous avons demandé que les départs du PDV soient remplacés, dans un premier temps, par des CDD dans l'attente de la reprise des embauches et de leur transformation en CDI. Nous ne devons pas laisser la reprise du trafic passer devant nous sans nous donner les moyens de l'accompagner. Les Ex CDD et CFA doivent être prioritaires sur les embauches. Et seul du personnel Air France formé, motivé et correctement rémunéré sera capable d'accompagner cette reprise.

Un nouveau manque d'anticipation nous conduirait à affirmer haut et fort qu'il s'agit d'une volonté délibérée de la direction de laisser mourir les escales de province et même d'Orly.

La réponse de la direction traduit bien son embarras, en voici les grandes lignes :

« Certes, il convient de répondre à l'urgence de la situation actuelle. C'est ce qui se traduit par les mesures annoncées dans plusieurs escales.

Pour autant, la réponse doit être adaptée en fonction des nécessités et des contraintes locales. Il faut donc consulter l'ensemble des chefs d'escales pour apporter une réponse commune en ayant toutefois la nécessité d'appliquer les mesures générales de l'entreprise qui a décidé de geler toute embauche ».

Pour la CGT, l'urgence aujourd'hui se situe dans les renforts en escale, seuls à même de soulager l'ensemble des salariés dans cette période de grands départs.

Nous demandons donc que toutes les escales soient traitées de la même façon. Il n'est pas admissible qu'en fonction du rapport de force présent sur le terrain, les réponses ne soient pas les mêmes.

Comme il n'est pas admissible que les cadres ou agents de maîtrise fassent les frais, à travers des journées supplémentaires de travail, des sous effectifs dans les services.

En conséquence, nous exigeons rapidement :

- Des effectifs pour faire passer la charge de travail.***
- La prime de repas non pris doit être alignée sur les règles en vigueur à CDG. Il faut donc élargir sa période d'éligibilité.***
- Le retrait pur et simple du projet « anti échappement » et suppression de l'agent d'accueil arrivée.***

Ces décisions doivent être rapidement généralisées à l'ensemble des escales.

Ce n'est qu'à cette condition que la CGT consentira à discuter de l'avenir des escales pour le moyen et long terme.

Nous demander de la qualité de service sans nous fournir les moyens de le faire ne peut que nous mener dans une impasse. La direction doit nous donner les moyens matériels et humains de faire face à la charge de travail estivale. C'est SA responsabilité ...

Sans réponse positive de la direction à nos demandes, la CGT appellera les personnels à des arrêts de travail coordonnés sur l'ensemble des escales de la DGE à la fin du mois de juillet 2010.

Pour la défense de mes droits, pour mes revendications : Je me syndique



NOM :Prénom :

Service : Profession :

Contact téléphonique :Courriel :

Bulletin à renvoyer par courrier service à CGT Air France - Roissy Dôme 5 - 1^{er} étage
ou **syndiquez-vous en ligne sur :**